



PETITES INFOS DU COMITÉ OUEST

EDITO

La nécessité de nous préoccuper uniquement du présent et à peine du court terme, nous aurait presque fait oublier les dates mémorielles ou festives qui marquent habituellement cette période: 26 avril, 1er mai, 8 mai. Cette année, pour raison de COVID 19, il ne nous a pas été possible de participer à la **Journée nationale du souvenir des victimes et héros de la déportation**, prévue dimanche dernier 26 avril. Je vous propose, pour marquer ce moment important de notre année de découvrir (ou de redécouvrir) deux biographies de héros de la Résistance : la semaine prochaine celle de Jean JOLY par Yvon Lucas, cette semaine celle d'Andrée GROS-DURUISSEAU, tous deux Résistants, tous deux Déportés.

Jean Joly, décédé, est présent à notre mémoire, puisqu'il a donné son nom au Lycée de La Rivière-Saint-Louis.

Quant à Andrée Gros-Duruisseau (qui est la mère de Jean-François Gros, Sociétaire de notre Comité et ancien Président de la Section), elle nous est familière car son livre de souvenirs « Le Cahier » est régulièrement offert aux Lauréats de nos différents prix.

Christiane ANDRE

Sommaire

p1 - édito de la Présidente du Comité Ouest

p2 - Contagion par Yvon LUCAS

p3 - Hommage à Andrée GROS - DURUISSEAU par Christiane ANDRE

p5 - Confinement par Geneviève PAYET

p9 - Cuisine par Gisèle CARLIER



On va bientôt pouvoir y retourner !

LIBRE PROPOS

CONTAGION...

La crise que nous vivons à l'échelle planétaire est marquée par deux mots, *contagion* et *confinement*. Dans l'édito du LPIO n°2 j'évoquais le confinement en laissant la parole à Pascal, et j'appelais à faire mentir l'une de ses « *Pensées* » selon laquelle l'homme est toujours malheureux, fût-il roi, quand il se trouve contraint à l'isolement sans rien pour l'empêcher de penser à lui-même.

Le confinement qui nous est imposé aujourd'hui trouve sa raison d'être dans la contagion, contagion difficilement contrôlable d'un virus dont la menace sanitaire met en panne l'activité sociale et économique de tous les pays de notre planète. Notre monde est entré dans un tunnel. Mais si un tunnel comporte une entrée, il comporte aussi une sortie. Si dans le tunnel il fait noir, on n'ignore pas qu'au bout il y a la lumière. De Chine ne viennent pas que des virus, on y trouve aussi des sages : « *Mieux vaut allumer une bougie que de maudire les ténèbres* » (Lao Tseu). Cette crise nous permet de voir que, devant vivre nos liens à distances, beaucoup pensent à allumer une bougie.



La lumière au bout du tunnel



pour ne pas maudire contre les ténèbres

Cela se traduit par des actions de solidarité diverses, pour encourager et soutenir les soignants, pour venir en aide aux personnes isolées en position de faiblesse (courses, appels téléphoniques, etc.), pour



Le masque alternatif de l'APVPM

aller vers des sdf, pour fournir des masques à des personnes qui s'exposent sur le terrain de la santé, de la sécurité, des secours ...

Oui, Monsieur Pascal, quand le confinement ampute notre environnement social, on n'est pas condamné au spectacle de son nombril. Moi je constate que la contagion du virus déclenche la contagion de l'entraide et de la solidarité, cette autre contagion qui vient toucher le cœur de l'homme, ...

...«la contagion de l'espérance»

selon l'expression du Pape François.(Pâques 2020)

Yvon Lucas

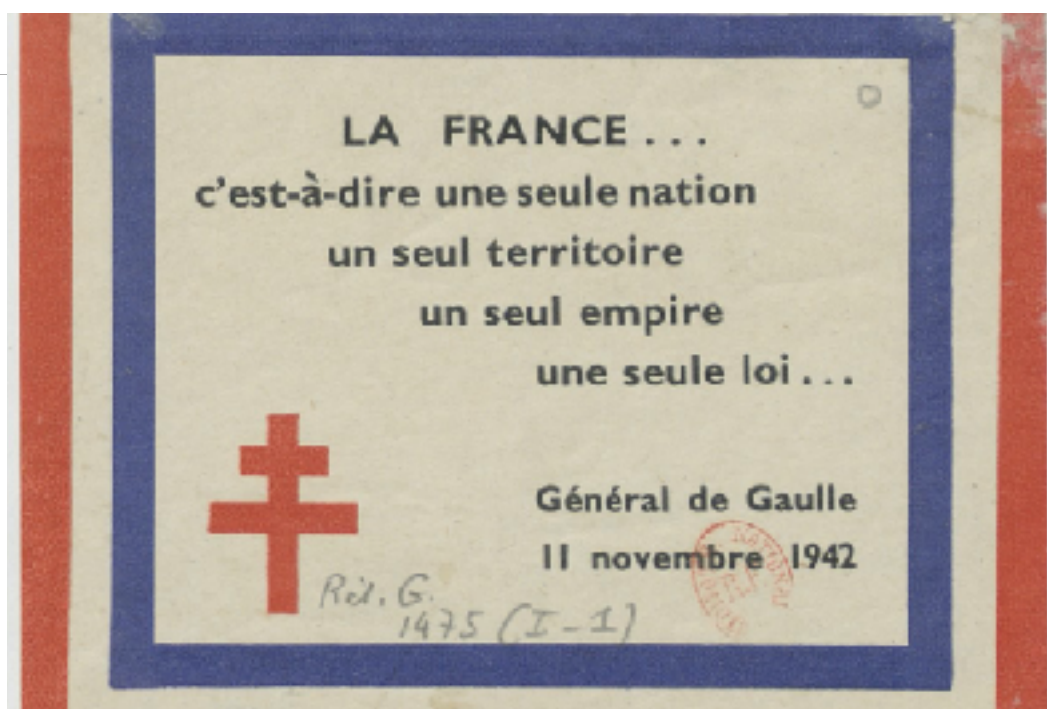
HOMMAGE

Andrée Gros-Duruisseau, Résistante, déportée à 18 ans



Elle avait 14 ans lorsque la guerre de 39-45 a débuté. Petite dernière d'une famille d'agriculteurs de Charente dont la ferme était située près de la ligne de démarcation, elle s'est naturellement engagée dès 1940 contre l'occupant et dans la Résistance française à partir de 1943. Arrêtée par la Gestapo, le 15 mars 1944, à l'âge de 18 ans, c'est à la prison d'Angoulême qu'elle comprend ce que veut dire « résister ». Elle est déportée le 20 mai 1944 dans des conditions horribles vers Ravensbrück puis dans un commando de Buchenwald. Andrée Duruisseau survivra à l'horreur des camps et ne reviendra en France que le 1er juin 1945.

À 92 ans, sans relâche, Madame Andrée Gros-Duruisseau continue de s'engager dans le devoir de mémoire, par de multiples actions et, en particulier, en direction des jeunes collégiens et lycéens. Grand Officier de la Légion d'honneur et Grand-Croix de l'Ordre national du Mérite, elle dédie ses mérites à ses compagnons disparus et à toutes ses amies qui ne sont pas revenues des camps de concentrations nazis.



« Depuis 40 ans, dit-elle, je me suis engagée dans le devoir de mémoire pour que perdurent ces valeurs qui font notre Nation et pour lesquelles beaucoup ont souffert et donné leur vie. Ce furent en particulier des investissements associatifs avec la participation à la mise en place d'un musée sur la Résistance et la Déportation à Angoulême, l'organisation du Concours national sur la Résistance et la Déportation et l'appartenance à de nombreuses structures de concertation mais surtout aux témoignages que je continue à faire dans les lycées et collèges de la région. Ce sont des dizaines de milliers de jeunes que j'ai touchés, certains ont aujourd'hui des postes à responsabilité et sont des porteurs de mémoire. »

A la mort de ses parents, l'ancien grenier familial à la campagne a été vidé. C'est ainsi qu'en 1985, elle a retrouvé son vieux cahier d'écolier jauni par le temps. Avec le concours de la directrice du Centre Départemental de Documentation Pédagogique de la Charente, elle a publié « Le Cahier » qui n'est en rien semblable aux livres consacrés à l'histoire de la Résistance et de la Déportation : c'est le témoignage de son vécu et un exemple d'espoir pour les jeunes générations.

Quand on lui demande ce qu'elle dit aux jeunes qu'elle rencontre, Andrée Gros-Duruisseau répond : « C'est avec énormément d'émotion, sans haine ni lamentation, que je relate les faits que j'ai vécus ». Quelle leçon d'héroïsme, de grandeur d'âme et d'humilité pour tous ces collégiens et lycéens qui auront compris, par l'entretien avec cette figure de notre histoire, le sens et l'importance du « devoir de mémoire » et de l'espoir.

Christiane André

d'après un article publié dans l'ASAF

le 26 avril 2020



Andrée GROS - DURUISSEAU reçoit de son fils les insignes de Commandeur de la Légion d'Honneur



Madame Andrée Gros-Duruisseau est la maman de Jean-François Gros, Sociétaire du Comité Ouest, ancien Président de la Section SMLH de La Réunion.

LES CONSÉQUENCES DU CONFINEMENT

CONFINEMENT ET GRAND DANGER EN COUPLE

Durant cette crise sanitaire que nous traversons, le climat sociétal s'est dégradé, devenant globalement perturbé et insécurisant face au constat de l'état d'impréparation de nos instances et à la pénurie en personnel et en moyens de nos institutions. Du fait de l'incohérence des discours tenus sur les causes de la pandémie, la dangerosité du virus, la propagation de l'épidémie, les conduites à tenir pour se prémunir et accéder à des soins, se dégage une impression généralisée de cacophonie.

Clairement, on ne se sent pas protégé.

Il suffit d'être connecté ou de mettre le nez dehors pour se rendre compte que nous évoluons dans le même décor mais dans une autre réalité. C'est comme si tout à coup, sans certitude ni boussole, nous vivions dans une dystopie. Notre environnement nous apparaît aussi étrange qu'étranger, à la fois tout est pareil et tout a changé : nos villes se sont brusquement vidées, tout ou presque est fermé, la circulation est réglementée, un nouveau code régit notre accès à l'autre.

Un vécu d'impuissance et de catastrophe a émergé dans les régions où le plus fort taux de mortalité a été enregistré. De plus, dans un tel contexte, impossible pour les familles traumatisées de procéder aux rites funéraires traditionnels qui font passer les morts au statut de défunt. C'est comme si ces milliers de victimes du CORONAVIRUS ont été arrachées à leurs proches et arrachées à la vie.

Clairement, on peut avoir l'impression d'avoir abandonné les victimes du CORONAVIRUS

Comment faire preuve de résilience dans cette ambiance délétère qui révèle et creuse les inégalités, sachant que les publics vulnérables sont toujours en première ligne ? Parmi ces personnes, celles qui - comme des funambules - ont l'habitude de survivre en silence dans un environnement hostile. C'est le cas des femmes victimes de violences qui en général par peur et par honte dissimulent leurs conditions de vie en couple ... jusqu'au moment où elles peuvent saisir la main qui leur est tendue.

A La Réunion, les acteurs du réseau (DRDFE, Parquet, associations et forces de l'Ordre), qui depuis plusieurs années enregistrent une moyenne de 5 plaintes par jour pour violences conjugales, ont rapidement manifesté leur étonnement et leur inquiétude ayant constaté une baisse considérable des alertes ; alors qu'à l'opposé, en métropole les appels sur le 3919 enregistraient une hausse significative et conforme aux prévisions.

Serions-nous arrivés à un point de bascule ?

Effectivement, force est de constater depuis deux semaines maintenant, que les violences au sein du couple sont de nouveau signalées et que, parallèlement, le dispositif Téléphone Grave Danger est de plus en plus activé. Ce d'autant qu'avec la loi du 28 décembre 2019, il est devenu aussi possible de l'attribuer « *en cas de danger grave et imminent, lorsque l'auteur de violence est en fuite ou n'a pas encore pu être interpellé ou lorsque l'interdiction judiciaire d'entrer en contact n'a pas encore été prononcée* » ; la presse ayant relaté la semaine dernière, et encore ce jour : « 10 jours de cavale, 1135 messages en 7 jours et 30 mois de prison », les conditions de l'arrestation d'un homme en fuite et en situation de récidive, suite à un déclenchement salvateur d'une femme attributaire du TGD.

Ces situations nouvellement dénoncées laissent penser que toutes les adaptations apportées depuis le début du confinement à la lutte contre les violences intrafamiliales apportent la preuve de leur efficacité : appels et SMS sur le 114, mobilisation du Conseil de l'Ordre des Pharmaciens, partenariat avec des grands Centres Commerciaux de l'île où se tiennent tous les matins depuis 15 jours maintenant des permanences associatives.

Violences Faites aux Femmes :

Violences 'habituelles' ou situations de Grand Danger ?

Il convient effectivement d'apporter une nuance non-négligeable face à ce changement recherché dans la déclaration de faits de violences dans l'intimité des couples dans la mesure où, pour le moment, ces alertes semblent davantage concerner les situations qu'au niveau professionnel nous qualifions de « Grand Danger » ; le Grand Danger étant alors potentiel ou avéré.

Est-ce à dire que les violences (à tort nommées) 'habituelles', mais pourtant celles par lesquelles démarrent les cycles de violence, resteraient encore dans l'ombre du confinement ? Fort probablement. Car ces violences régulières, invisibles dans l'extimité du couple, non décryptées comme telles par les femmes qui les subissent au quotidien, sont en fait le plus souvent révélées auprès des professionnel.les ou de bénévoles, par exemple lors d'une démarche administrative (logement, emploi, endettement, ...), ou dans le cadre d'un accompagnement (social, éducatif, sanitaire, ...).

De plus, sans l'avoir vraiment décidé mais par simple principe de réalité, il est à craindre dans les circonstances actuelles que ces femmes victimes aient transitoirement fait le 'choix' de répondre, en priorité et suivant leurs capacités, aux besoins des enfants et du foyer (repas, soins, école, courses, ménage, ...). En somme, elles feraient comme elles font 'habituellement' pour se protéger de la souffrance et des blessures consécutives aux humiliations, insultes, chantages, mensonges, menaces, ... elles banalisent et elles dénie ce qu'elles subissent.

En fait, sans le savoir, ces femmes victimes se défendent psychologiquement pour faire face à l'inacceptable de la violence : ne plus penser à soi et être dans le faire (faire le ménage, les repas, l'école, les achats, les soins, ...) pour pouvoir répondre à l'urgence de la situation et aux mesures de confinement, et parallèlement gérer l'angoisse de la contamination.

Le passage à l'acte chez des hommes violents

Les situations de Grand Danger au sein du couple sont par définition celles en lien avec le risque ou la commission d'un passage à l'acte. Donc des situations assorties de menaces crédibles, parfois avec mise en scénario morbide d'atteintes aux femmes et aussi aux enfants du couple. Ces menaces signent le plus souvent la fin d'un long processus d'attaque (déconstruction et destruction) du couple, étrangement acté par un homme qui dit refuser la séparation, qui s'agrippe à sa partenaire, se montre même souvent jaloux, autoritaire et possessif ...

De nombreuses récives émaillent de tels parcours où les faits sont au fil des années, comme on peut le constater, plus fréquents et plus dangereux.

Confinement et violences graves en couple : des risques majorés

Les mesures de confinement, prolongées et sans véritable limite, sont facilement pourvoyeuses de symptômes dépressifs et anxieux parfois associés à de véritables crises suicidaires et à des manifestations phobiques : peur des autres, peur de manquer de protections (masques et gel), peur d'être infecté par le virus (disons *coronaphobie*), peur de se retrouver en quatorzaine, peur de perdre son travail, ... En gros, peur de l'indicible et d'un monde qui s'effondre.

De plus, ces mesures de confinement induisent : des complications relationnelles dans les familles et dans les couples fragiles, et des complications psycho-sociales en lien avec les problèmes d'insertion, de précarité et de solitude.

Dans ce réel qui ne fait pas sens pour tous, difficile pour certains car méfiants, agités, intolérants, en déficit dans l'estime de soi, ... de comprendre ce qui se passe autour d'eux et donc d'accepter de nouvelles règles de vie. Parmi ces sujets en souffrance on retrouve les personnalités narcissiques, les troubles de la socialisation, les personnes dépendantes aux substances, celles qui sont carencées ou déficientes, ...

C'est généralement dans ces types profils que se situent les auteurs de violence et de Grand Danger car :

- En difficulté avec les éprouvés émotionnels, par égocentrisme ils manquent d'empathie dans la relation ;
- Pris dans une tendance impulsive à l'agir, ils sont vite opprimés lorsqu'un cadre leur est imposé et entretiennent un rapport complexe avec des limites ;
- Placés dans une posture de déni par rapport aux drogues, ils prennent le risque de majorer leur consommation dans une visée pensent-ils anxiolytique ;
- Inscrits dans une immédiateté du vécu, manquant de capacités d'introspection et d'élaboration, ils évoluent à découvert, deviennent susceptibles et facilement interprétatifs.

Le dispositif Téléphone Grave Danger : une mesure de protection

On l'aura compris, la problématique du Grand Danger au sein du couple concerne bien souvent des hommes sont déjà placés sous main de justice, pour lesquels un suivi socio-judiciaire sera peut-être prononcé dans le cadre d'une liberté conditionnelle, d'une mesure de sûreté (en fonction de la dangerosité criminologique) ou d'un sursis probatoire.

Pour ces 'mis en cause', à la question du rapport de force avec l'autre dans le couple et celle avec les règles et les limites posées par la loi, s'ajoute désormais celle du rapport avec une société qui frustre et qui contrôle. Plus encore en posant des contraintes et des restrictions, parce que confrontée à une crise sanitaire sans précédent. Ce contexte est de nature à constituer une source supplémentaire de tension psychique, un *en-trop* mettant davantage à l'épreuve le rapport problématique que ces hommes violents entretiennent d'ordinaire avec le sentiment de frustration.

Eviter des drames conjugaux et des féminicides

L'introduction du critère du Grand Danger a permis au réseau d'acteurs intervenant dans la lutte contre les violences faites aux femmes de mieux repérer et évaluer les relations de couples à transactions violentes. En un mot, d'éviter que des drames conjugaux finissent par des féminicides.

Grâce à cette avancée, les situations de Grand Danger et de Très Grand Danger bénéficient désormais d'une réponse judiciaire, sociale et sanitaire, en synergie et adaptée.

Dans la situation actuelle de crise et de confinement, couplé avec l'éviction du conjoint violent et le prononcé d'ordonnances de protection, le dispositif TGD constitue une réponse de qualité pour les faits de violence en couple en récurrence et d'une gravité particulière ; des faits qui ont tendance à davantage se manifester pendant cette phase critique dans un climat sociétal globalement tendu et insécure.

Réseau VIF
Violences Intrafamiliales
Prise en charge globale et Grand Danger

Saint-Paul le 26 avril 2020

Geneviève PAYET
Psychologue Clinicienne et
Présidente du Réseau VIF



CUISINE

Recette du flan salé au chou chou, une merveille ! par Gisèle Carlier

Le chou chou est d'ordinaire fade et peu goûteux ; mais c'est un aliment peu calorique donc diététique et idéal pour ceux qui veulent garder la ligne.

Ces recettes peuvent donner des idées à ceux qui ne l'achètent pas parce qu'ils ne savent pas comment l'accommoder !!!



Chou chou, christophines ou chayottes selon les territoires !

Ingrédients

Un beau chou chou bien sec
3 œufs
1 gros oignon
1 pot de fromage blanc à tartiner aux herbes (Madame Loïc ou autre)
Sel, poivre
Un peu de farine si nécessaire

Préparation

Peler le chou chou ; le couper en dés et le faire rissoler avec de l'oignon émincé saler et poivrer

légèrement

Mettre dans un robot avec les trois œufs et la boîte entière de fromage aux herbes. Mixer le tout
Si la préparation vous paraît un peu liquide ajouter un liant (maïzena ou farine ou poudre de manioc)
Verser le flan dans un moule à cake adhésif.
Placer le moule dans un plat avec un fond d'eau et l'enfourner four à 200 degrés pour 30 à 45 minutes
Tester la cuisson de temps en temps en enfonçant un couteau, si celui-ci ressort sec, le flan est cuit
Peut être consommé chaud ou froid avec une salade.



Variante du flan au chou chou

Au lieu de mixer avec une boîte de fromage blanc à l'ail et aux herbes, on peut mixer avec une boîte de fromage au saumon et optimiser, pour le service et lui donner un air de fête, en mettant sur le dessus des tranches de saumon fumé roulées en cornet et au centre des œufs de truite.
Dans ce cas, consommer le flan froid comme une entrée avec une salade ou comme plat complet du soir.

Bon appétit

Bonne dégustation !

 APPEL

Appel de Patrick Bouteiller, Président du Comité Sud :

Je vous propose la participation de votre Comité à une action dans le cadre de la lutte contre le Covid 19, en partenariat avec le **secours catholique**.

Le Club Rotary de L'Etang-Salé a décidé d'y prendre part pour les villes de l' Etang-Salé et des Aviron.

Cette action concerne toute l'île sauf Saint-Denis qui est déjà couverte.

Le responsable départemental du Secours Catholique, Monsieur Roussy, a proposé au Rotary un partenariat sur un projet appelé "@-conciergerie scolaire"

Il s'agit d'imprimer les cours des enfants nécessiteux et de les faire parvenir aux élèves concernés.

Cette action s'adresse principalement à toutes les personnes ne disposant pas d'ordinateur ou de connexion Internet à domicile, mais aussi aux familles de plusieurs enfants ne disposant que d'une machine.

L'idée serait donc de **recevoir les demandes des familles, avec coordonnées et cours à imprimer, de les imprimer, mettre sous enveloppe et de les mettre à disposition du Secours Catholique** qui se chargerait de les déposer aux bénéficiaires, sur toute l'île.

Le S.C. Réunion ne peut, en totale autonomie gérer aujourd'hui que la ville de Saint Denis.

Le principe est le suivant:

Une adresse mail spécifique a été créée par le Secours Catholique, destinée à toutes les personnes ayant besoin de faire imprimer des cours pour que leurs enfants ne soient pas en fracture scolaire.

Nous assurons l'impression et la mise sous enveloppe.

Ensuite, et au choix de chaque club, le S.C. passera récupérer ces enveloppes et se chargera de la distribution, ou bien nous pourrions nous mêmes procéder à la distribution sous couvert d'attestation de sortie du S.C.



Il s'agirait de couvrir différentes communes de l'île avec le concours de Légionnaires qui disposent à titre professionnel de moyens d'impression performants (car il risque d'y avoir une quantité importante de documents à imprimer) et des petites mains pour effectuer ces impressions et la mise sous enveloppe.

Pour tout renseignement supplémentaire, s'adresser à : Patrick Bouteiller 0692.03.73.80

STATISTIQUES



UNION DES OFFICIERS DE RESERVE DE L'OCEAN INDIEN
8 Rue de l'Abattoir — 97400 SAINT-DENIS

Point de situation COVID 19 dans l'océan Indien (COI)

28 avril 2020


Nombre de cas	Confirmés cumulés	Investigués	Importés	Autochtones secondaires	Autochtones	Réanimation / Autres services	Décès
La Réunion	418 ⇒	413	290	65	58	2 / 4	0
Mayotte	460 ⇒					4 / 32	4
Madagascar	128 ⇒					/ 63	3 à l'étranger
Maurice	334 ⇒					1 / 15	10
Seychelles	11 ⇒	85	1	10		/ 4	
Comores	0 ? ⇒	6				7 / 4	

Nombre de cas	Soignants contaminés	Contaminés en EHPAD	Sujets contact suivis	Patients Guéris	Tests effectués
La Réunion	47	2	3 500	300	
Mayotte	37			235	2 700
Madagascar				75	
Maurice				303	19 038
Seychelles			66	7	1 000
Comores					


En concertation avec Santé Publique France, le nombre de cas dit « autochtones » est dorénavant aligné sur la définition de Santé Publique France. Les précédentes catégories jusqu'à présent définies comme « Cas de transmission locale (en lien direct ou indirect avec un cas importé) » et « Cas autochtones (sans lien direct ou indirect avec un cas importé) » deviennent « Cas autochtones secondaires (en lien direct avec un cas importé) » et « Cas autochtones (en lien indirect ou sans lien avec un cas importé) ».

COVID-19


CORONAVIRUS, POUR SE PROTÉGER ET PROTÉGER LES AUTRES




Se laver très régulièrement les mains



Tousser ou éternuer dans son coude



Utiliser un mouchoir à usage unique et le jeter



**SI VOUS ÊTES MALADE
Porter un masque chirurgical jetable**

STATISTIQUES

LA RÉUNION**Point de situation du 28/04/2020 : pas de nouveau cas confirmé**

<http://www.reunion.gouv.fr/> Article créé le 28/04/2020 Mis à jour le 28/04/2020



La préfecture et l'Agence Régionale de Santé ne confirment aucun nouveau cas de coronavirus COVID-19 à La Réunion ce mardi 28 avril. Le nombre total de cas recensés reste de 418.

413 cas investigués**Les chiffres du jour**

Cas (personnes qui ont contracté la maladie en dehors du territoire)	importés	290
Cas (personnes ayant un lien direct avec des cas importés)	autochtones secondaires	65
Cas (personnes ayant un lien indirect ou n'ayant aucun lien avec un cas importé)	autochtones	58
Nombre total de cas investigués		413

Situation sanitaire :

Cas hospitalisés hors service de réanimation 4

Cas hospitalisés en service de réanimation 2

Tranches d'âge des cas investigués :

0 à 14 ans 8,2 % (34 cas)

15 à 44 ans 40,9 %

45 à 64 ans 39,6 %

65 à 74 ans 7,5 %

75 et plus 3,9 %

5 cas en cours d'investigation :

Cas en cours d'investigation 5

Personnes identifiées dans le cadre du contact-tracing 3500

STATISTIQUES

MAYOTTE

Coronavirus COVID-19 à Mayotte : 460 cas confirmés au total

<https://www.mayotte.ars.sante.fr/> Communiqué de presse Veille sanitaire & épidémiologie 28 avril 2020



Communiqué
de presse

Avec 460 cas aujourd'hui, Mayotte est désormais confrontée à son tour à une situation épidémique sérieuse.

Corps de texte

Nombre de cas confirmés de Covid-19 à Mayotte **460**

Hospitalisation au CHM **36**

dont le nombre de patients dans le service de réanimation **4**

Patients officiellement guéris (absence de fièvre et d'essoufflement depuis au moins 48h, à partir du 8eme jour de début des symptômes) **235**

Décès **4**

Depuis l'introduction du virus à Mayotte, plus de **2700 tests** ont été réalisés par le laboratoire du CHM.

Certaines personnes ont davantage de risques de développer des formes graves de la maladie COVID-19 :

- les personnes âgées de 65 ans et plus,
- les patients aux antécédents cardiaques ou respiratoires
- les personnes diabétiques
- les patients présentant une insuffisance rénale chronique dialysée
- les malades atteints de cancer sous traitement
- les personnes obèses

Mais dans l'absolu, **tout le monde est susceptible d'attraper le coronavirus.**

Même en l'absence de signes (fièvre, toux, difficultés à respirer), on peut être porteur du virus et le transmettre à ses proches. C'est donc une responsabilité individuelle et collective que de rester chez soi, de limiter ses déplacements et d'appliquer, au quotidien, les gestes barrières pour se protéger et protéger les autres.

IMAGES



le virus ne se déplace pas dans l'air, c'est nous qui le faisons voyager

Les symptômes du coronavirus

sources : ministère de la Santé, Organisation mondiale de la santé

SYMPTÔMES FRÉQUENTS

CAS LES PLUS SÉVÈRES

